

**PROCÈS VERBAL D'ADMISSION**

**CONCOURS SUR TITRES D'ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF  
(Emploi d'assistant de service social)**

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 21 mars 2024, portant ouverture d'un concours sur titres d'assistant socio-éducatif, emploi d'assistant de service social ;

Vu la liste des candidates autorisées à prendre part aux concours sur titres arrêtée par le directeur du Centre Hospitalier de Chartres en date du 2 mai 2024 ;

Après délibération, le jury, réuni le 18 juillet 2024, déclare admises par ordre de mérite :

- EUSTACHE Ludivine  
- FRUGIER Charlotte  
- FORICHER Elodie

Liste complémentaire

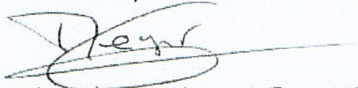
- ALHASAN Annabelle  
- COUTANT Isabelle



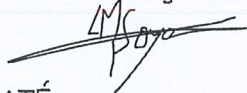
Chartres, le 18 juillet 2024

**Signatures des membres du jury :**

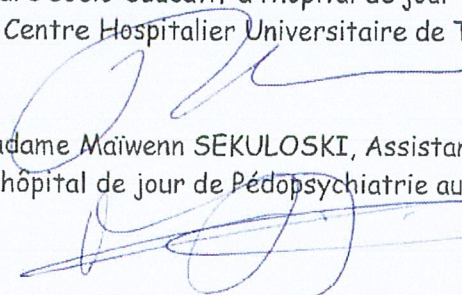
Madame Nathalie MEYER-ROSSI,  
Responsable du développement social  
au Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;



Monsieur Louis-Marie DE SOYE,  
Directeur-Adjoint de la Fondation d'Aligre à Lèves ;



Monsieur Philippe RABATÉ,  
Cadre socio-éducatif à l'hôpital de jour de Pédopsychiatrie  
au Centre Hospitalier Universitaire de Tours ;



Madame Maïwenn SEKULOSKI, Assistante de service sociale de second grade  
à l'hôpital de jour de Pédopsychiatrie au Centre Hospitalier Universitaire de Tours

